

Pierre Routeau



Juillet 2022

Objet : Bars de plage  
à Pornic

Mme M.C. Rousseau  
Commissaire Enquêteur

Mme la Commissaire,

Je profite de votre enquête pour vous faire part de mon sentiment concernant les bars de plage à Pornic, plus précisément le Cabanon des Sables et le Zagaya des Grandes Vallées.

La présence de ces établissements est en soi un plus, ils apportent une certaine attractivité à ces deux plages et leur fermeture laisserait un vide.

En revanche je regrette beaucoup qu'ils soient devenus tellement envahissants au fil des années. On comprend que les gérants de ces établissements cherchent à faire davantage de profits, mais cela se fait au détriment de ceux qui fréquentent ces plages.

Non seulement ces bars grignotent chaque saison davantage d'espace avec leurs tables, parasols, transatlantiques, etc, mais il faut encore considérer que les clients occupent en outre une place sur la plage avec leurs serviettes.

Certains weekends en été, par grande marée, ces bars occupent parfois jusqu'à 40% de la surface des plages. C'est inadmissible -  
Salutations distinguées, Pierre Routeau,

22/07/2022

Monsieur le maire,

Ma famille fréquente Pornic depuis trois générations. Mes enfants fréquentent le club de plage de la Noeveillard en août et le club des Korrigans de la plage Benoît à La Baule en juillet.

J'étais moi-même ainsi que mes frères et sœurs au club de la Noé jusqu'à l'adolescence avec Messieurs Rives et Cavallain.

J'ai appris à nager dans la piscine du club, de même que mes enfants.

Presque tous les clubs de plage ont fermé sur la côte de Jade ces dernières années.

Seule la station de La Baule continue d'avoir un nombre important de clubs de plage. Lorsqu'on discute avec les gérants de ces activités, ils nous expliquent que les revenus générés par les inscriptions et la piscine couvrent à peine leurs frais fixes et que le modèle économique nécessite d'avoir d'autres revenus tels qu'une buvette ou une école de voile.

A La Baule, tous les clubs proposent des boissons chaudes et froides ou proposent de la location de bateaux, des cours de planche à voile, de gym, de yoga,...

Rien de tel n'est possible à Pornic et c'est regrettable car nous devons défendre un modèle économique durable pour ces structures qui participent activement à l'éducation de nos enfants avec du personnel formé.

Je regrette par ailleurs que la politique de l'équipe municipale soit à la multiplication des concessions de début de boisson sur l'espace public avec son lot de nuisances sonores (concerts, DJ, ...), de déchets (mégots de cigarettes,...) voire de bagarres.

Pornic se revendique comme une ville sportive et se doit donc de privilégier l'installation de clubs de plage et leur maintien plutôt que la multiplication des débits de boisson dans une ville qui n'en manque pas ... et la cohorte des désagréments que cela génère.

En espérant sincèrement que mes observations soient entendues,

Bien cordialement

G. Bousquet

23/07/2022

Bonjour,

Pornic n'est pas La Baule et il est bien dommage de vouloir singer la grande sœur.

Chacun ses atouts. Ce qu'on apprécie à Pornic ce sont les petites plages, et les petites criques, pour leur côté « sauvage », non aménagé. Tout le contraire aussi de ce qu'on trouve en Italie, avec les « lettini » sur les plages privées envahissantes.

- Depuis plusieurs années la période de surveillance des plages à Pornic n'a fait que diminuer.
  - la lecture du contrat de concession ne nous renseigne guère sur l'objet de la concession : peu ou pas d'innovations majeures par rapport à la situation actuelle. En tout cas rien qui justifie d'abandonner la gestion de ces plages pendant 12 ans si ce n'est « l'argent ». On peut craindre que l'objectif de cette concession soit de faire faire des économies à la commune (qui ne seront pas répercutées) ou de rapporter des recettes (qui se répercuteront sur les consommations). Ou d'apporter des équipements que personne ne réclame.
  - Après avoir fait à la plage de Portmain, le cadeau sonore des jet skis, à quoi va-t-on avoir droit avec ces concessions ? Le dossier est muet sur des détails qui pèsent.
  - Si l'on vise une augmentation de la fréquentation de Pornic, où les usagers vont-ils se garer, puisque en haute saison les parkings sont déjà pleins? La police municipale se garde bien de verbaliser en ce moment.
  - Si l'on vise une augmentation de la fréquentation, pourquoi avoir autant attendu pour relier Nantes à Pornic par une quatre voies qui sera achevée au mieux en 2035? Rien n'a été fait pendant près de 25 ans!
  - Si l'on vise une amélioration qualitative des plages, pourquoi avoir imposé le démontage des structures de restaurants de plage( comme l'ancien « papagayo » qui était un vrai restaurant), si c'est pour se retrouver demain par un tour de passe passe juridique à laisser les structures sans être inquiétée par les services de L'Etat ( voir le résultat sur la plage de la Baule)?
  - Si l'on vise une augmentation de fréquentation, pourquoi ne pas favoriser les circuits à vélo ? Pornic a longtemps mérité le bonnet d'âne de la « velodysee », et aujourd'hui le pays de Retz ne brille sur ce sujet que par ses faibles avancées. J'ai failli écrire «lacunes », mais je tiens compte des dernières réalisations.
  - Enfin, je pense que ce que l'on apprécie à Pornic dans le secteur appartenant au conservatoire du Littoral c'est le côté calme et sauvage, et les quelques beaux arbres. Pas l'espoir d'un quelconque Disney land.
- Quel dommage de ne pas replanter des arbres, (pas des stèles)!

Donc pour toutes ces raisons, je ne suis pas favorable à la concession des 6 plages, à Pornic.

Cordialement,

Jf Pillet

25/07/2022

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Bonjour,

Il m'est impératif de vous alerter sur la nécessité de préserver le club Mickey et les cours de natation actuellement présents sur la plage de la Noëveillard.

Ma famille et moi-même sommes propriétaires de résidences secondaires à Pornic depuis les années 1950, cette ville se doit de conserver le charme d'une atmosphère familiale, sportive et sécurisée

Nous bénéficions depuis toujours des activités du club Mickey animé aujourd'hui avec sérieux et professionnalisme par monsieur Charles Gautier.

Nos enfants et nos petits cousins s'y sentent bien et c'est ici qu'ils ont tous appris à nager comme ce fut notre cas auparavant. La proximité du port de plaisance en fait une étape évidente avant de commencer l'école de voile. Dans ce cadre sportif se lient de belles amitiés qui feront l'ambiance conviviale et joyeuse du Pornic de demain.

Notre famille souhaite de tout cœur que cela puisse continuer à l'avenir afin que se poursuive à la Noëveillard l'ambiance familiale et sportive de générations en générations.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à encourager vivement les activités du club de plage de la Noëveillard afin de lui permettre de continuer à exercer son activité dans des conditions acceptables tant de sécurité de ses infrastructures que d'espace de concession suffisamment important pour avoir une activité économique viable.

Si à l'avenir, le club venait à quitter la plage de la Noëveillard, ce serait une grande perte pour l'esprit de Pornic et les familles seraient contraintes d'aller ailleurs chercher des activités adaptées aux jeunes enfants.

De plus, comme jadis le Portmain, le Porteau, les Sablons, ont perdus leurs clubs de plage, c'est une lourde perte d'âme d'enfant, de vie fraternelle et de poésie dont la société actuelle à tant besoin.

Je vous prie de bien vouloir accepter mes respectueuses salutations.

Charles Baget